

Rapport annuel d'activités 2016

Baloise Assurances Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Sommaire

Sommaire	3
Conseil d'Administration / Membres de la Direction	5
Rapport de gestion	7
1. Évolution de l'activité	8
2. Évolution des investissements	8
3. Résultat	9
4. Évènements postérieurs à la clôture	9
5. Gestion des risques	9
6. Activités de recherche et de développement	10
7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres	11
8. Informations relatives aux succursales de la Société	11
9. Perspectives	11
Rapport d'audit	14
Comptes annuels	17
Bilan	17
Comptes de profits et pertes	20
Annexe aux comptes annuels	22

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
MEMBRES DE LA DIRECTION**

Conseil d'Administration

Membres de la Direction

Conseil d'Administration

Peter Zutter	Président, Administrateur
Jan De Meulder	Vice-Président, Administrateur
Romain Braas	Administrateur - Directeur Général
André Bredimus	Administrateur
Gert De Winter	Administrateur
German Egloff	Administrateur
Andreas Eugster	Administrateur
Daniel Frank	Administrateur
Claude Meyer	Administrateur
Alain Nicolai	Administrateur
Henk Janssen ¹	Administrateur
Laurent Heiles ²	Administrateur

Membres de la Direction

Romain Braas	Administrateur - Directeur Général
Daniel Frank	Administrateur - Directeur
Claude Meyer	Administrateur - Directeur
Laurent Heiles ³	Administrateur - Directeur
Alain Nicolai	Administrateur - Directeur

¹ Administrateur depuis 25 février 2016 avec effet au 1er janvier 2016.

² Administrateur depuis 25 février 2016 avec effet au 1er janvier 2016.

³ Administrateur - Directeur depuis le 1er janvier 2016.

Rapport de gestion

Assemblée Générale de **Bâloise Assurances Luxembourg S.A.**
Société Anonyme

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 ainsi que le rapport de gestion s'y référant.

Dans la continuité de l'année antérieure 2016 a été marquée par toute une série d'évènements au sein de la communauté européenne ainsi qu'à l'échelle internationale. En effet, le vote en faveur du Brexit, la démission de David Cameron, premier ministre anglais, les élections Outre-Atlantique, les évènements climatiques ainsi que l'insécurité grandissante liée aux actes terroristes ont favorisé un climat d'incertitudes incitant le FMI à revoir ses prévisions 2016 à la baisse. Ces imprévus ont d'ailleurs causé de fortes perturbations auprès des bourses mondiales et engendré des diminutions dans les prévisions de la croissance mondiale de près de 0,1% à l'annonce du Brexit.

Par ailleurs, la fuite des Panama Papers et les nombreux scandales financiers en avril 2016, ont imprégné ce climat d'insatisfaction et de tension sociale. Dans ce contexte, les obstacles au développement de l'économie en 2016 semblaient prendre davantage d'ampleur.

Heureusement, cela n'a pas été le cas et les conséquences se sont limitées aux prédictions du FMI, soit une croissance mondiale annualisée de 3,1% pour 2016.

Avec un enrichissement en volume de près de 3,7%¹, le Luxembourg tire son épingle du jeu. En effet, il se classe désormais à la première place des pays au plus gros PIB par nombre d'habitants; avec environ 106 500 EUR par individu devant la Suisse et le Qatar.

En ce qui concerne l'emploi au Luxembourg, le STATEC annonce un «niveau record des tensions sur le marché du travail», ce qui en réalité traduit un taux de chômage de 6,4% en baisse de 0,4% par rapport à 2015.

Le taux d'inflation ainsi que les taux d'intérêt sont une année de plus restés relativement bas, respectivement à 0,5%² et

3,0%. Les variations de ces taux, substantivement dépendants des prix de l'énergie, ont connu la même tendance que les produits pétroliers jusqu'en septembre 2016. Récemment la tendance s'est inversée et les prix de ces produits sont en hausse de 2,9%. Si cette tendance se poursuit, elle devrait avoir une incidence positive directe sur l'évolution du taux d'inflation.

Evoquer ces quelques agrégats économiques nous permet, non seulement de mieux cadrer l'environnement et le marché dans lequel nous proposons nos produits et services, mais aussi, de mieux évaluer les bonnes performances de Bâloise Assurances Luxembourg pour son exercice 2016.

Le Commissariat aux Assurances, dans un communiqué de presse paru en décembre sur les chiffres de l'assurance directe, titre: «Un exercice 2016 en demi-teinte».

Alors que l'assurance non vie continue sa progression (+14,7% par rapport au 4^{ème} trimestre 2015) avec une croissance annuelle de 3,6%; en assurance-vie, les primes diminuent (-12,6% comparativement au même trimestre de l'année antérieure) et enregistrent une baisse globale de 3,8% sur l'année 2016, conséquence quasicertaine d'une période prolongée de faibles taux d'intérêt et d'inflation.

Dans ce climat mitigé Bâloise Assurances Luxembourg, par des choix stratégiques judicieux a pu limiter l'impact de certains phénomènes et anticiper des opportunités offertes par des secteurs en plein développement sur son marché.

Le présent rapport témoigne ainsi de la justesse des orientations prises, tant en matière d'activité que d'investissement. De même, la gestion des risques est un élément fondamental pour garantir la stabilité de notre entité et répondre aux exigences légales grandissantes. Enfin, s'axer sur l'innovation, la recherche et le développement sont des priorités pour toujours mieux s'adapter à l'évolution du marché et surtout aux attentes de nos clients.

¹ Selon le STATEC la croissance effective du PIB en volume était de 3,7% en 2016, chiffres repris dans le BILAN COMPÉTITIVITÉ 2016 de l'Observatoire de la compétitivité titré *Vers une croissance qualitative*.

² Les spécialistes tablent sur un taux d'inflation entre 1,8% et 3,0% pour favoriser l'indexation des salaires et inciter les ménages comme les entreprises à investir.

1. Évolution de l'activité

Le montant total des primes brutes émises au cours de l'exercice s'établit à 106 798 556 EUR contre 101 673 070 EUR en 2015, ce qui représente une augmentation de 5,0% par rapport à 2015. Ces évolutions se sont déroulées dans un environnement concurrentiel et dans le cadre d'un contexte économique général similaire à celui de 2015.

Rappelons que nous sommes exclusivement actifs sur le marché des résidents luxembourgeois et que jusqu'ici, nous ne pratiquons pas l'assurance non-vie sur les marchés frontaliers. La Société n'a par ailleurs pas établi de succursale.

Comparées à l'année précédente, les primes émises se répartissent comme suit entre les principaux groupes de branches:

Branche	2016	2015	Evolution
R.C. Auto	22 345 133	20 913 793	6,8 %
Tous Risques Auto	36 041 082	34 654 313	4,0 %
Dommages aux biens	30 472 147	28 691 141	6,2 %
R.C. Générale et P.J.	12 814 191	12 443 920	3,0 %
Autres branches	5 126 003	4 969 903	3,1 %
TOTAL	106 798 556	101 673 070	5,0 %

Les branches Automobile constituent les principaux vecteurs de croissance avec des taux de croissance de 8,6% et contribuent à hauteur de 94,0% à la croissance observée pour 2016. La croissance toutes branches confondues s'établit à 5,0%, y compris la prise en compte complète du portefeuille HDI.

Au niveau des résultats techniques, les ratios de sinistralité des branches les plus représentatives sont les suivants:

- Assurance Automobile:
 - En Responsabilité Civile:
 - 75,2% en 2016 contre 67,0%* en 2015 tous exercices confondus.
 - En Dommages:
 - 65,5% en 2016 contre 66,2%* en 2015 tous exercices confondus.

- Le résultat des branches Dommages est le suivant:
 - 44,4% en 2016 contre 52,0%* en 2015 tous exercices confondus.
- En Responsabilité Civile Générale, les ratios sont les suivants:
 - 35,2% en 2016 contre 38,3%* en 2015 tous exercices confondus.
- Toutes branches confondues, les ratios de sinistralité se présentent comme suit:
 - 55,5% en 2016 contre 58,6%* en 2015 tous exercices confondus.

Notons tout de même pour la sinistralité en R.C. auto 2016, une charge plus importante de gros et moyens sinistres que par le passé.

2. Évolution des investissements

La politique financière est orientée suivant une structure de référence se composant de 11,0% d'immeubles, 10,4% d'actions et de fonds d'investissement, 73,5% d'obligations, 0,1% de prêts, 2,0% de senior secured loans et 3,0% de liquidités.

Au 31 décembre 2016, on observe que la Société maintient un niveau de liquidité plus élevé et pas de senior secured loans ce qui est dû à un décalage des investissements qui par conséquent seront réalisés en 2017. Le pourcentage des immeubles est faiblement en dessous des seuils.

Valeur de marché en millions d'euros	2016		2015	
Immeubles (directe et indirecte via participation)	23,4	9,4 %	21,5	9,2 %
Actions	20,0	8,1 %	18,7	8,0 %
Obligations	181,5	73,1 %	174,2	74,2 %
Fonds d'investissement	0,0	0,2 %	0,5	0,2 %
Prêts	0,1	0,1 %	0,2	0,1 %
Liquidités	23,2	9,3 %	19,8	8,4 %
TOTAL	248,2	100,0 %	234,9	100,0 %

* Les ratios de l'exercice 2015 ont été retraités selon une autre méthode afin d'assurer la comparabilité avec ceux de 2016. Ils comprennent les frais de gestion sinistres internes provenant des frais généraux.

3. Résultat

Répartition du bénéfice (en EUR)

Le résultat disponible pour l'exercice 2016 est de 25 573 315,39 et s'établit comme suit:

• report antérieur:	16 608 896,78
• bénéfice de l'exercice:	8 661 643,61
• disponibilité des autres réserves:	302 775,00

La proposition du Conseil d'Administration pour la répartition du résultat disponible se présente donc comme suit:

• paiement d'un dividende de 210,0 EUR aux 36 634 actions:	7 693 140,00
• dotation à la réserve légale:	220 735,72
• report à nouveau:	17 659 439,67

La marge de solvabilité

La marge de solvabilité atteint 239,7% contre 219,2% en 2015 et augmente ainsi de 9,4%.

4. Évènements postérieurs à la clôture

A notre connaissance il n'y a pas eu d'évènements importants depuis la clôture de l'exercice qui affecteraient de manière significative les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2016.

5. Gestion des risques

Pour la gestion de nos risques nous appliquons les standards du Groupe appelés «Baloise Group Wide Risk Management Standards». La cartographie des risques arrêtée par le Groupe se décompose en six grandes catégories de risques: les risques techniques (risques métiers), les risques de placement, les risques de la structure financière, les risques de l'environnement de l'entreprise, les risques opérationnels et les risques stratégiques et/ou risques d'information. Tous les risques que nous avons identifiés sont rattachés à l'une de ces six catégories.

› Les Risques techniques

Ils concernent pour l'essentiel les risques d'assurance et de réassurance

- Les risques d'assurance concernent entre autres les risques de tarification (primes), les risques d'inadéquation des provisions techniques et l'escroquerie à l'assurance. Les risques de tarification sont globalement maîtrisés grâce à une politique de souscription adéquate et à l'analyse régulière de la rentabilité. Les provisions techniques sont soumises régulièrement au test d'adéquation. Nous contre-carrons le risque d'escroquerie en assurance à l'aide d'une politique appropriée de formation de nos collaborateurs.

- Les risques de réassurance englobent entre autres la tarification que nous limitons en ayant recours aux spécialistes de notre Groupe et en nous associant avec d'autres sociétés du Groupe.

› Les Risques de placement

Les Risques de placement sont analysés et suivis régulièrement et détaillés ci-dessous.

- Les risques de marché concernent principalement les taux d'intérêt, les actions et l'immobilier. Une politique très conservatrice d'allocation d'actifs nous permet de réduire considérablement notre exposition aux risques de marché. En plus, nous suivons régulièrement l'évolution de nos actifs grâce à un système de reporting mensuel.
- Les risques de crédit ont trait principalement au défaut de contrepartie des émetteurs, réassureurs, intermédiaires et preneurs d'assurance. Nous effectuons le choix des émetteurs et réassureurs en fonction de leur rating et nous faisons attention au risque de concentration lié. Concernant les intermédiaires et les preneurs d'assurance, il existe une procédure adéquate de recouvrement des créances.

› Dans la catégorie Risques de la structure financière

Nous distinguons les risques de gestion actif-passif et les risques découlant des dispositions prudentielles.

- Ayant confié la gestion de nos actifs propres à une filiale du Groupe, nous suivons avec elle nos risques de liquidité dans le cadre de téléconférences régulières.
- Les risques découlant des dispositions prudentielles concernent surtout le respect des exigences de marge de solvabilité. Grâce à un système de reporting mis en place par le Groupe, nous suivons mensuellement l'évolution de notre marge de solvabilité.

› Les Risques relatifs à l'environnement de l'entreprise

Ils abordent surtout les modifications légales et réglementaires, le marché et les concurrents, les évènements externes et les investisseurs.

- Les risques de modification de normes sont maîtrisés grâce à une politique interne de veille sur les changements réglementaires.
- Les évènements externes englobent entre autres les risques systémiques, le terrorisme, le tremblement de terre et l'assurance des immeubles que nous détenons. Nous appréhendons principalement ces risques par le truchement de scénarios catastrophes que nous utilisons dans le cadre du Swiss Solvency Test (SST).

› Les Risques opérationnels

Ils comprennent entre autres les risques relatifs à la sécurité informatique, l'interruption d'activité, le risque des ressources humaines, les risques juridiques, les risques de conformité et les risques de processus et projets.

- La sécurité informatique se rapporte à la protection des données et de toute l'infrastructure informatique. Nous disposons d'une procédure de sécurité informatique que tous les employés doivent appliquer et nous en suivons mensuellement l'évolution selon les normes ISO 27001.

- Concernant le risque d'interruption d'activité, un plan de continuité est en place qui nous permettra d'assurer la continuité de nos activités en cas d'indisponibilité des locaux ou de panne informatique grave.
- Pour les ressources humaines, le principal risque identifié est la perte de personnel clé. Nous avons mis en place une politique adéquate d'identification et d'encadrement des talents et autres personnes clés ainsi qu'un plan de succession revu annuellement.
- Nos risques juridiques et de conformité font l'objet d'un suivi régulier par notre Service Juridique et Compliance.
- Les risques de processus concernent essentiellement la non-application de procédures ou l'application de procédures inadéquates. La plupart de ces risques sont sous contrôle grâce à l'efficacité de notre système de contrôle et d'audit interne.
- Les risques liés aux projets concernent les contraintes de ressources, budget ou gains futurs. Lors de réunions mensuelles, le Project Office informe le Comité Exécutif sur l'avancement des projets, ainsi que sur leurs enjeux et risques.

› Risques stratégiques et/ou Risques d'information

Ceux-ci englobent entre autres le portefeuille des affaires et des projets, le risque d'intégration des entités absorbées, la communication externe et la fiabilité des informations financières. Afin de garantir la fiabilité de nos informations financières, nous avons mis en place un système de contrôle interne (SCI) efficace.

Tous les risques mentionnés ci-dessus font l'objet d'un suivi régulier et sont discutés dans le rapport ORSA. Dans ce rapport, suivant les exigences de la directive Solvabilité II, nous commentons non seulement les risques principaux mais aussi les résultats financiers, la position de solvabilité (Solvabilité II, Swiss Solvency Test), le business plan et un FLOAR (Forward Looking Own Risk Assessment).

Afin d'accroître l'efficacité de notre système de gestion, la fonction Risk Management a pour principales missions la mise en place et le renforcement d'une culture de risques au sein de notre entreprise, l'animation et la coordination du processus d'identification, d'évaluation, de traitement ainsi que de suivi et de pilotage des risques. Deux fois par an, un Key Risk Indicator rapport est créé qui permet la prévention des risques.

Le comité ALCO-RICO, dédié à la gouvernance des risques et à la gestion Actif-Passif, se réunit une fois par trimestre. Une gouvernance claire pour cet ALCO-RICO définit les rôles et les responsabilités de chaque membre, la méthode de fonctionnement et les sujets fixés.

Pour répondre aux exigences de la directive Solvabilité II plusieurs fonctionnements ont été formalisés dans le contexte du pilier II. A cette fin, le Conseil d'Administration a validé le système de gouvernance de risques incluant les politiques Outsourcing, Fit and Proper, Risk Strategy, ORSA, Disclosure et Data Quality.

Un Comité d'Audit, qui émane du Conseil d'Administration et comprend un membre non exécutif et indépendant, tient des

réunions quatre fois par an avec pour principaux sujets: la revue des comptes, l'ORSA, Solvabilité II, le plan d'audit des auditeurs externes et internes ainsi que les résultats des missions d'audit interne et de la Management Letter du réviseur externe.

6. Activités de recherche et de développement

› Innovation R&D

Nous avons au sein de la Baloise opté pour la création d'un poste de Chief Innovation Officer. Ce poste est crucial et même si le panel de son champ d'action est vaste, nous pouvons en dégager deux missions principales:

• Comprendre et répondre aux attentes de notre clientèle

En réalisant des études pour trouver les solutions novatrices répondant non seulement aux besoins de nos clients, mais pouvant aussi anticiper leurs attentes grâce à une meilleure utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

• Améliorer les conditions de travail et gagner en productivité

Elaborer des projets proposant des issues innovantes dans l'utilisation de TIC par notre structure. Le but est simple: utiliser des outils et supports ingénieux pour soulager le travail de nos collaborateurs, et gagner en productivité.

› Digitalisation

Baloise Assurances Luxembourg a continué sa transformation digitale en misant tout d'abord sur le digital comme accélérateur de l'efficacité opérationnelle des processus métiers: la migration du système d'information «non-vie» a été un succès et a permis de passer fin 2016, d'un environnement «Mainframe» à un environnement 100% «open» qui se traduit pour l'utilisateur par une logique entièrement web et intuitive.

De même, Baloise place le digital au cœur de la distribution en offrant à ses agents la possibilité de créer eux-mêmes les contrats automobiles grâce au Straight Through Processing. En outre, Baloise a mis en œuvre les premières fonctionnalités de son CRM, qui lui permet de mieux connaître et gérer ses clients et prospects. Enfin, Baloise a renforcé son marketing social et digital pour augmenter sa notoriété et se rapprocher toujours plus de son marché.

Baloise voit également le digital comme force de redéfinition produite à travers l'assurance télématique qui consiste à mesurer en temps réel la qualité de conduite d'un assuré et à offrir des baisses de prix aux conducteurs prudents. Dans la continuité de l'aventure Game of Roads 1 et 2 (l'app de jeu qui a aidé plus de 10.000 jeunes conducteurs à s'améliorer au volant depuis 2015) les équipes Baloise ont mis au point en 2016 le tout premier produit télématique du Luxembourg. Lancé en mars 2017 sous le nom de GoodDrive, il vise les jeunes conducteurs prudents et leur permet d'économiser jusqu'à -30% sur leur assurance auto.

Enfin, Baloise voit la révolution digitale en cours comme une opportunité d'enrichir sa culture d'entreprise. En se confrontant aux usages et méthodes issus des startups, Baloise irrigue ses

modes de travail: plateformes collaboratives, développement agile, esprit d'initiative et accélération des confrontations au marché pour apprendre et adapter. C'est pour faire vivre cette vision que Bâloise s'est dotée d'un Chief Innovation Officer et a rejoint le Luxembourg Open Innovation Club.

7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres

Conformément à l'article 49 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, nous confirmons que la Société n'a pas souscrit à ses propres actions, ni par elle-même, ni par l'intermédiaire d'une personne agissant en son nom propre. La Société n'a pas fait usage de produits dérivés au cours de l'exercice sous revue.

8. Informations relatives aux succursales de la Société

Bâloise Assurances Luxembourg S.A. ne dispose d'aucune succursale, ni au Grand-Duché de Luxembourg, ni en dehors du Grand-Duché.

9. Perspectives

Au cours de l'année 2017, nous continuerons à développer nos outils informatiques et digitaux, visant une gestion optimale du portefeuille tant par nos entités internes que par nos réseaux externes.

Un fort accent est mis sur la gouvernance d'entreprise, notamment via l'application du cadre légal prévu par Solvency II.

Enfin, nous mettons un point d'honneur à prendre en considération l'ensemble de nos parties prenantes. En interne, un plan de formation des plus complets est mis en place pour soutenir nos employés dans leur volonté de développement. En externe, nous intégrons progressivement nos intermédiaires, clients et partenaires afin d'inclure leurs voix dans la conception de nos produits et service qui pour la plus part leur sont destinés. L'ensemble des projets décrit précédemment, atteste fidèlement de notre détermination à comprendre les attentes de nos clients et à les satisfaire.

Nous remercions ainsi tous nos clients et partenaires qui nous font confiance. Notre gratitude va également à nos employés et intermédiaires qui, par leur travail et leur dévouement, nous ont permis de réaliser les bons résultats que nous affichons pour 2016.

En 2017, nous poursuivrons ensemble ce défi Simply Safe afin de toujours garantir à nos assurés une sécurité toute en simplicité.

Bertrange, le 30 mars 2017



Romain BRAAS

Administrateur-
Directeur Général



Peter ZUTTER

Président du Conseil
d'Administration



Ernst & Young
Société anonyme

35E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Tel: +352 42 124 1

www.ey.com/luxembourg

B.P. 780
L-2017 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 47 771
TVA LU 16063074

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme
Luxembourg

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 avril 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Bâloise Assurances Luxembourg S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2016 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



**Building a better
working world**

Opinion

À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Baloise Assurances Luxembourg S.A. au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été audités par un autre réviseur qui a émis une opinion sans réserve dans son rapport daté du 12 avril 2016.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel Pacaud

Luxembourg, le 13 avril 2017

Comptes annuels

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Bilan au 31 décembre 2016 (exprimé en euros)

ACTIF	Notes	2016 EUR	2015 EUR
Actifs incorporels	3.2, 4		
• Frais d'établissement		11 319	15 225
• Concessions, brevets et licences		7 497 809	7 475 194
• Autres actifs incorporels		10 020 428	11 554 708
		17 529 556	19 045 127
Placements	6		
• Terrains et constructions	3.3, 5	9 723 040	9 911 206
• Placements dans des entreprises liées et participations			
- Parts dans des entreprises liées	6.1	2 348 759	2 348 759
- Bons et obligations émis par des entreprises liées et créances	6.1	8 317 923	8 317 923
• Autres placements financiers	6.2		
- Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	3.4	16 239 553	15 962 823
- Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3.5	166 516 494	163 585 596
- Autres prêts (y compris prêts ou avances sur polices)		117 901	167 184
- Dépôts auprès des établissements de crédit	3.5	30 897	32 186
		203 294 567	200 325 677
Part des réassureurs dans les provisions techniques			
• Provision pour primes non acquises		120 815	226 132
• Provision pour sinistres		40 963 525	36 861 954
		41 084 340	37 088 086
Créances	3.6, 12		
• Créances nées d'opérations d'assurance directe			
- Sur les preneurs d'assurance		5 668 530	5 750 058
- Sur les intermédiaires d'assurance		4 653 952	5 693 813
• Créances nées d'opérations de réassurance	7	10 848 509	7 969 039
• Autres créances	7	250 397	1 813 232
		21 421 388	21 226 142

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2016 (suite)

(exprimé en euros)

ACTIF (suite)	Notes	2016 EUR	2015 EUR
Autres éléments d'actif			
• Actifs corporels	3.3, 8		
- Installations techniques et machines		745 625	1 079 119
- Autres installations, outillage et mobilier		1 350 799	1 610 523
• Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		23 227 078	19 804 181
• Autres actifs		32 870	2 417
		25 356 372	22 496 240
Comptes de régularisation			
• Intérêts et loyers acquis non échus		2 627 569	2 461 719
• Autres comptes de régularisation		1 707 257	3 182 669
		4 334 826	5 644 388
TOTAL DE L'ACTIF		313 021 049	305 825 660

Bilan au 31 décembre 2016 (suite)

(exprimé en euros)

PASSIF	Notes	2016 EUR	2015 EUR
Capitaux propres	9		
• Capital souscrit		14 648 626	14 648 626
• Réserves	10		
- Réserve légale		1 244 127	976 000
- Autres réserves		24 915 375	20 466 250
• Résultats reportés		16 608 896	16 392 371
• Résultat de l'exercice		8 661 644	5 362 537
		66 078 668	57 845 784
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	11	9 424 828	9 424 828
Provisions techniques	3.7		
• Provisions pour primes non acquises	3.7.1	29 116 218	27 823 628
• Provisions pour sinistres	3.7.2	141 246 121	146 496 307
• Provisions pour participations aux bénéficiers et ristournes		259 643	219 011
		170 621 982	174 538 946
Provisions pour autres risques et charges	3.8		
• Provisions pour pensions et obligations similaires		2 551 493	2 147 913
• Autres provisions		3 630 700	3 098 743
		6 182 193	5 246 656
Dépôts reçus des réassureurs		35 681 726	30 957 651
Dettes	3.9, 12		
• Dettes nées d'opérations d'assurance directe		6 342 861	7 471 152
• Dettes nées d'opérations de réassurance	7	6 395 116	6 313 057
• Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		2 615 704	2 151 803
• Autres dettes	7	4 088 826	5 908 032
		19 442 507	21 844 044
Comptes de régularisation	3.10	5 589 145	5 967 751
TOTAL DU PASSIF		313 021 049	305 825 660

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2016 (exprimés en euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	Notes	2016 EUR	2015 EUR
	13		
Primes acquises, nettes de réassurance			
• Primes brutes émises	14	106 798 556	101 673 070
• Primes cédées aux réassureurs		(10 719 174)	(11 011 541)
• Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises		(1 292 590)	(968 627)
• Variation du montant de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs		(105 317)	(318 674)
		94 681 475	89 374 228
Produits des placements alloués transférés du compte non technique	3.11	4 287 791	4 367 933
Autres produits techniques, nets de réassurance	15	2 550 004	1 055 548
Charge des sinistres, nette de réassurance			
• Montants payés			
- Montants bruts		(64 499 025)	(59 192 121)
- Part des réassureurs		2 591 204	4 897 951
• Variation de la provision pour sinistres			
- Montant brut		5 250 186	(394 249)
- Part des réassureurs		4 101 571	1 865 953
		(52 556 064)	(52 822 466)
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance		(225 060)	(203 047)
Frais d'exploitation nets			
• Frais d'acquisition	16	(20 879 567)	(17 067 609)
• Frais d'administration	3.12	(18 999 754)	(18 639 849)
• Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		224 904	330 095
		(39 654 417)	(35 377 363)
Autres charges techniques, nettes de réassurance	17	(938 186)	(1 114 785)
RÉSULTAT DU COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE		8 145 543	5 280 048

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2016 (suite)

(exprimés en euros)

COMPTE NON TECHNIQUE	Notes	2016 EUR	2015 EUR
Résultat du compte technique de l'assurance non-vie		8 145 543	5 280 048
Produits des placements			
• Produits des participations		400 000	200 000
• Produits des autres placements			
- Produits provenant des terrains et constructions		708 605	703 863
- Produits provenant d'autres placements		5 077 841	4 964 845
• Reprises de corrections de valeur sur placements		189 008	212 276
• Profits provenant de la réalisation de placements		786 393	1 017 954
		7 161 847	7 098 938
Charges des placements			
• Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		(1 505 277)	(1 658 176)
• Corrections de valeur sur placements		(281 449)	(479 556)
• Pertes provenant de la réalisation de placements		(162 456)	(95 086)
		(1 949 182)	(2 232 818)
Produits des placements alloués transférés au compte technique de l'assurance non-vie	3.11	(4 287 791)	(4 367 933)
Autres produits		511	128
Autres charges y compris les corrections de valeur		(17 360)	(100)
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		9 053 568	5 778 263
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		(391 924)	(415 726)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		8 661 644	5 362 537

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes annuels

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016

Note 1 - Généralités

Bâloise Assurances Luxembourg S.A. (la « Société ») est une entreprise d'assurances constituée au Grand-Duché de Luxembourg, sous forme de société anonyme en date du 30 décembre 1998 et publiée au Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro B 68 065.

La Société a pour objet de faire toutes opérations d'assurances et de coassurances dans toutes les branches d'assurances autres que la branche vie et toutes opérations de réassurances, ainsi que toutes opérations qui se rattachent à cet objet.

Note 2 - Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 telle que modifiée sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La société Bâloise Assurances Luxembourg S.A., est incluse dans les comptes consolidés de Bâloise Holding AG, constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé à Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

La Société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés en conformité avec l'article 316 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée concernant les sociétés commerciales.

Note 3 - Résumé des principales politiques comptables

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La Direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière de la Société.

La Société fait des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Les principales politiques comptables adoptées par la Société sont les suivantes:

3.1 Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (EUR) aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en EUR aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Seuls les gains et les pertes de change réalisés ainsi que les pertes de change non réalisées sont enregistrés dans le compte profits et pertes.

3.2 Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient.

3.2 Actifs incorporels (suite)

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur base des taux suivants:

	Taux %
concessions, brevets et licences	10 à 25 %
autres actifs incorporels	10 %

Les autres actifs incorporels sont composés des valeurs des portefeuilles achetés et activés ainsi que du goodwill suite à l'acquisition de P&V Assurances S.C.R.L. en 2014. La durée d'amortissement de 10 ans correspond à la durée économique du goodwill et du portefeuille acquis.

En cas de dépréciation durable, les actifs incorporels font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.3 Terrains et constructions - Actifs corporels immobilisés

Les terrains et constructions et les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les constructions et les actifs corporels, dont l'utilisation est limitée dans le temps, sont amortis linéairement sur base des taux suivants:

	Taux %
constructions	2 à 10 %
actifs corporels, autres que matériel informatique	10 à 25 %
matériel informatique	25 %

En cas de dépréciation durable, les terrains et constructions et les actifs corporels immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.4 Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires et de la valeur de marché. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart négatif entre la valeur de réalisation et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.5 Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe et dépôts auprès des établissements de crédit

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants:

- l'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est pris en charge au compte de profits et pertes de manière échelonnée sur la durée de détention du titre;
- l'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est porté au résultat de manière échelonnée pendant toute la période restant à couvrir jusqu'à l'échéance du titre.

Au 31 décembre 2016, la part non amortie des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 4 137 841 (31.12.2015: EUR 4 945 592) et à EUR 611 347 (31.12.2015: EUR 499 996).

Pour l'exercice 2016, l'amortissement des agios et disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 755 787 (31.12.2015: EUR 849 395) et EUR 73 515 (31.12.2015: EUR 70 336).

En cas de dépréciation qui, de l'avis de la Direction, revêt un caractère durable, ces titres font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui leur est attribuée à la date de la clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister. Au 31 décembre 2016, la Société n'a pas constitué de correction de valeur.

Les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

3.6 Créances

Les créances sont inscrites au bilan au plus bas de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

3.7 Provisions techniques

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à la Société d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

3.7.1 Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

3.7.2 Provision pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction. La méthode statistique utilisée pour le calcul de l'IBNR est une méthode «Chain-Ladder» basée sur des triangles reprenant le nombre des sinistres déclarés tardivement les dix dernières années et répartis par années de survenance, les coûts moyens des sinistres relatifs à des années antérieures déclarés tardivement en 2016 et les coûts moyens des sinistres survenus et déclarés en 2016.

Après calcul des coefficients de développement, le nombre de sinistres «IBNR» à prévoir par garantie considérée est obtenu. Le nombre estimé de sinistres «IBNR» est multiplié par la moyenne de la moyenne du coût des sinistres «IBNR» (déclarés en 2016 avec une date de survenance antérieure à 2016) et la moyenne du coût des sinistres survenus et déclarés en 2016. Le montant ainsi obtenu constitue le montant de la provision totale «IBNR» par garantie considérée. Au 31 décembre 2016, la provision pour « IBNR » s'élève à EUR 7 665 422 (2015: EUR 6 317 870).

3.8 Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance. En 2016, les provisions sont constituées des provisions pour bonus, des provisions pour loyers, charges locatives et aménagements à payer, des provisions pour litiges, pour charges de maintenance à payer, pour honoraires à payer et des provisions pour autres factures à recevoir.

Les provisions pour le fonds de pension du personnel incluses dans ce poste sont calculées suivant la méthode d'inventaire et en respectant les tables de mortalité et les taux d'intérêts réglementaires.

3.9 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

3.10 Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais qui ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

3.11 Produits des placements alloués transférés au compte technique

Ces produits représentent la fraction du montant total des produits nets des placements relatifs aux actifs représentatifs des provisions techniques non vie transférée du compte non technique pour permettre une meilleure représentativité du résultat technique des opérations relatives à l'activité non vie.

3.12 Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

3.13 Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Note 4 - Actifs incorporels

Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit:

	Frais d'établissement	Fonds de commerce et goodwill	Concessions, brevets, licences, marques	Total	Total
	2016 EUR	2016 EUR	2016 EUR	2016 EUR	2015 EUR
Valeur brute au 01.01	145 789	16 036 899	26 980 168	43 162 856	42 826 882
Entrées de l'exercice	-	-	1 646 403	1 646 403	335 974
Sorties de l'exercice	-	-	(232 709)	(232 709)	-
Valeur brute au 31.12	145 789	16 036 899	28 393 862	44 576 550	43 162 856
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(130 564)	(4 482 191)	(19 504 974)	(24 117 729)	(21 110 472)
Sorties de l'exercice	-	-	191 174	191 174	-
Corrections de valeur de l'exercice	(3 906)	(1 534 280)	(1 582 253)	(3 120 439)	(3 007 257)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(134 470)	(6 016 471)	(20 896 053)	(27 046 994)	24 117 729
Valeur nette au 31.12	11 319	10 020 428	7 497 809	17 529 556	19 045 127

Note 5 - Terrains et constructions

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit:

	Terrains 2016 EUR	Constructions 2016 EUR	Total 2016 EUR	Total 2015 EUR
Valeur brute au 01.01	4 366 993	6 095 468	10 462 461	10 462 461
Entrées de l'exercice	-	10 726	10 726	-
Sorties de l'exercice	-	-	-	-
Valeur brute au 31.12	4 366 993	6 106 194	10 473 187	10 462 461
Corrections de valeur cumulées au 01.01	-	(551 255)	(551 255)	(352 632)
Reprise de corrections de valeur de l'exercice	-	-	-	-
Corrections de valeur de l'exercice	-	(198 892)	(198 892)	(198 623)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	-	(750 147)	(750 147)	(551 255)
Valeur nette au 31.12	4 366 993	5 356 047	9 723 040	9 911 206

La valeur actuelle brute avant frais de transaction des terrains et constructions s'élève à EUR 12 385 000 et a été déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs (DCF) en décembre 2016 pour l'immeuble Saint Esprit. L'évaluation de l'immeuble Victor Hugo a quant à elle été réalisée suite à une expertise externe en décembre 2016.

L'entièreté des terrains et constructions est utilisée à titre de placement.

Note 6 - Placements

6.1 Placements dans des entreprises liées et participations

Les placements dans des entreprises liées se présentent comme suit:

	% de détention	Fonds Propres au 31.12.16 EUR	Résultat de l'exercice 2016 EUR	Siège	Valeur comptable des entreprises liées au 31.12.2016 EUR
Bâloise Luxembourg Real Estate S.A.	100,00 %	472 150	150 883	Bertrange (Luxembourg)	2 348 759
TOTAL					2 348 759

Les chiffres (non audités) relatifs aux fonds propres des participations intègrent le résultat de l'année 2016 et sont présentés sous les standards Lux Gaap. Il n'y a pas eu de mouvement sur ce poste au cours de l'exercice 2016.

6.1 Placements dans des entreprises liées et participations (suite)

Les créances sur des entreprises liées sont composées des prêts accordés comme suit:

	Montant nominal EUR	Valeur comptable EUR	Maturité	Taux %	Intérêts courus EUR
Bâloise Luxembourg Real Estate S.A.	8 317 923	8 317 923	indéterminée	2,85 %	474 771

Les intérêts courus non échus liés à la position sont présentés en comptes de régularisation.

6.2 Autres placements financiers

Au 31 décembre 2016, les valeurs actuelles des autres placements financiers sont les suivantes:

	Valeur actuelle 31.12.2016 EUR	Valeur actuelle 31.12.2015 EUR
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	19 957 205	19 237 927
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	181 475 554	174 209 357
Autres prêts	117 901	167 184
Dépôts auprès des établissements de crédit	30 897	32 186

Au 31 décembre 2016, les mois values latentes des autres placements financiers sont les suivantes:

	Valeur actuelle 31.12.2016 EUR	Valeur comptable 31.12.2016 EUR
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	10 101 825	10 456 393

Les autres prêts et les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

La valeur actuelle du portefeuille titre est déterminée comme suit:

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Note 7 - Créances et dettes sur des entreprises liées

Le détail de ces postes est le suivant:

	Entreprises liées 31.12.2016 EUR	Entreprises liées 31.12.2015 EUR
Créances		
• créances nées d'opérations de réassurance	7 716 524	5 004 591
• autres créances	48 926	1 622 759
Dettes		
• dettes nées d'opérations de réassurance	40 693	33 299
• autres dettes	2 388 270	3 933 487

Note 8 - Actifs corporels

Les mouvements des actifs corporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit:

	Installations techniques et machines EUR	Autres installations, outillage et mobilier EUR	Total 2016 EUR	Total 2015 EUR
Valeur brute au 01.01	7 715 190	4 045 487	11 760 677	11 109 103
Entrée suite à acquisition et fusion	-	-	-	15 692
Entrées de l'exercice	210 117	315 064	525 181	816 294
Sorties de l'exercice	-	(275 188)	(275 188)	(180 412)
Valeur brute au 31.12	7.925.307	4 085 363	12 010 670	11 760 677
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(6 636 071)	(2 434 964)	(9 071 035)	(8 118 404)
Corrections de valeur de l'exercice	(543 611)	(411 245)	(954 856)	(952 631)
Sorties de l'exercice	-	111 645	111 645	-
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(7 179 682)	(2 734 564)	(9 914 246)	(9 071 035)
Valeur nette au 31.12	745 625	1 350 799	2 096 424	2 689 642

Note 9 - Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit:

	Capital souscrit	Réserve légale	Autres réserves	Réserve indisponible	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Au 31.12.2015	14 648 626	976 000	19 298 000	1 168 250	16 392 371	5 362 537	57 845 784
Augmentation autres réserves	-	-	4 700 000	-	-	-	4 700 000
Affectation du résultat 2015 (*)							
• dividende	-	-	-	-	-	(5 128 760)	(5 128 760)
• réserve légale	-	268 127	-	-	-	(268 127)	-
Autres réserves	-	-	-	-	-	-	-
• réserve indisponible	-	-	-	(250 875)	-	250 875	-
• résultats reportés	-	-	-	-	216 525	(216 525)	-
Résultat 2016	-	-	-	-	-	8 661 644	8 661 644
Au 31.12.2016	14 648 626	1 244 127	23 998 000	917 375	16 608 896	8 661 644	66 078 669

(*) Suivant la décision d'affectation du résultat de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 avril 2016

Au 31 décembre 2016, le capital souscrit de EUR 14 648 626 et libéré à concurrence de EUR 14 648 626 est représenté par 36 634 actions sans désignation de valeur nominale.

Par résolution circulaire du Conseil d'Administration daté du 12 décembre 2016, il a été décidé de procéder à une augmentation des autres réserves à hauteur de EUR 4 700 000.

Note 10 - Réserves

10.1 Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

10.2 Réserve indisponible

En accord avec la législation fiscale en vigueur jusqu'au 31 décembre 2001, la Société a imputé la charge de l'Impôt sur la Fortune (« IF ») sur le montant de l'Impôt sur le Revenu des Collectivités (« IRC »).

La Société peut réduire la charge de l'Impôt sur la Fortune (« IF ») en accord avec la législation fiscale. La Société peut décider lors de l'Assemblée Générale d'affecter en réserves indisponibles (poste « Autres réserves »), un montant correspondant à cinq fois le montant de l'IF réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'IF.

Note 11 - Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

En vertu de l'article 54 LIR, les plus-values réalisées de cessions de terrains et constructions ont été immunisées en 2013.

Elles se détaillent comme suit:

	Quote-part non encore affectée EUR	Quote-part affectée sur actions, participations et immeubles EUR	Total EUR
Solde au 01.01.2016	-	9 424 828	9 424 828
Reprise quote-part non affectée	-	-	-
Dissolution de postes spéciaux	-	-	-
Solde 31.12.2016	-	9 424 828	9 424 828

Note 12 - Ventilation des dettes et des créances selon leur durée résiduelle

Toutes les dettes et créances ont une durée résiduelle inférieure à cinq ans.

Note 13 - Résultats de l'activité d'assurance non-vie

Les résultats de l'activité d'assurance non vie sont réalisés exclusivement en assurance directe.

La ventilation par principaux groupes de branches à l'intérieur de l'assurance directe peut être présentée comme suit:

	CASCO EUR	RC Auto EUR	Autres Branches EUR	Total EUR
Primes brutes émises	36 041 082	22 345 133	48 412 341	106 798 556
Primes brutes acquises	35 872 584	22 150 577	47 482 805	105 505 966
Charges des sinistres brutes	(23 254 769)	(16 801 838)	(19 192 232)	(59 248 839)
Frais d'exploitation bruts	(13 238 710)	(8 323 151)	(18 317 460)	(39 879 321)
Solde de réassurance	(325 747)	2 311 496	(5 892 561)	(3 906 812)

Le solde de réassurance est composé des primes acquises, des charges sinistres ainsi que des commissions et ne comprend pas les produits nets de placements, les autres charges techniques ainsi que les autres produits techniques.

En 2016, les malis et bonis de liquidation significatifs se présentent comme suit:

	2016 EUR
Gains de liquidation	12 091 479
Pertes de liquidation	8 884 646

Note 14 - Ventilation géographique des primes émises

Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit EUR 106 798 556, a été entièrement souscrit au Grand-Duché de Luxembourg.

Note 15 - Autres produits techniques, nets de réassurance

Les autres produits techniques, nets de réassurance sont constitués essentiellement des gains sur la régularisation des soldes clients et agents, des régularisations de taxes diverses et de litiges, des autres produits d'exploitation liés aux services rendus aux sociétés du Groupe, des corrections de valeur sur les polices et sur les sinistres, des honoraires pour la liquidation des sinistres étrangers, et des plus-values réalisées sur meubles.

Note 16 - Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances et afférentes à l'assurance directe s'établit à EUR 16 152 887 (2015: EUR 12 759 234) et se trouve dans le poste de frais d'acquisition.

Note 17 - Autres charges techniques, nettes de réassurance

Les autres charges techniques, nettes de réassurance sont constituées essentiellement des corrections de valeur et pertes sur sinistres et sur créances clients, des frais d'achat sur portefeuilles et des moins-values réalisées sur immobilisations.

Note 18 - Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2016 s'est élevé à 182, y compris les personnes ayant un contrat de travail auprès de la Société et de sa société sœur Bâloise Vie Luxembourg S.A. Le nombre du personnel est déterminé par le pourcentage fixé dans la clef de répartition, et est représenté par les catégories suivantes:

Catégories	Nombre de personnes 2016	Nombre de personnes 2015
Cadres dirigeants	3	2
Employés	179	196
TOTAL	182	198

Les frais de personnel relatifs à l'exercice, y compris les frais de personnel mis à disposition de la Société au cours de l'exercice, se décomposent comme suit:

	2016 EUR	2015 EUR
Salaires et traitements	13 790 771	14 750 748
• dont rémunérations ordinaires	13 120 690	13 677 599
• dont gratifications extraordinaires non périodiques	661 968	1 073 149
• dont rémunérations des administrateurs	8 113	-
Charges sociales	1 511 380	1 643 462
• dont pensions	1 048 574	1 068 509
Autres charges du personnel	1 021 499	839 327
TOTAL	16 323 650	17 233 537

Pour l'exercice 2016, les autres charges du personnel refacturées à la société sœur Bâloise Vie Luxembourg S.A. s'élèvent à EUR 8 685 (2015: EUR 6 119).

Note 19 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et engagements de pension à l'égard des anciens membres de ces organes

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions et les engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes d'administration supportés au cours de l'exercice 2016 se décomposent ainsi:

	Jetons de présence EUR	Rémunérations EUR
Organes de direction	-	703 439

Au cours de l'exercice, la rémunération allouée aux administrateurs s'élève à EUR 8 113.

Il n'y a pas d'engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes de direction.

Note 20 - Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

L'ensemble des honoraires avec TVA comprise à payer par la Société au Réviseur d'entreprises agréé se présente comme suit:

	2016 EUR	2015 (*) EUR
Honoraires d'audit	79 184	128 698
Autres honoraires	-	59 276
TOTAL	79 184	187 974

(*) Les comptes annuels 2015 étaient audités par un autre réviseur d'entreprise agréé.

Note 21 - Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2016, la Société a des engagements de EUR 11 472 730 portant sur des contrats de bail sur immeubles, de EUR 535 625 portant sur des contrats de crédit-bail sur matériels informatiques, de EUR 645 160 portant sur des contrats de crédit-bail sur véhicules et de EUR 359 531 portant sur des contrats de gérance et d'autres contrats.

Au 31 décembre 2016, un montant de EUR 661 731 est bloqué sur un compte bancaire de la Société au titre de garantie locative.

Note 22 - Intégration fiscale

Conformément à la législation luxembourgeoise en vigueur, la Société fait partie d'un régime de consolidation fiscale avec d'autres entités luxembourgeoises du Groupe. Le régime de consolidation fiscale ne s'applique que pour la charge de l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial communal mais pas à l'impôt sur la fortune.

Groupe Bâloise Assurances
à Luxembourg

Bâloise Assurances Luxembourg S.A.
R.C.S. Luxembourg B 68 065
Société de droit luxembourgeois
au capital social de € 9.760.000

Siège social:
23, rue du Puits Romain, Bourmicht
L-8070 Bertrange



**Mir maachen lech méi sécher.
Votre sécurité nous tient à cœur.**

www.baloise.lu